

Rapport de gestion

incluant le rapport sur le gouvernement
d'entreprise

Groupe O2i

31 décembre 2020

O2i

Société Anonyme

Capital social : 7 655 158,50 €

101 avenue Laurent Cély – 92230 GENNEVILLIERS

478 063 324 RCS Nanterre

Chers Actionnaires,

Nous souhaitons vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2020. En effet, nous vous rappelons que les actions de la société sont admises à la cote du marché Euronext Growth depuis le 18 septembre 2017 et que nous avons établi des comptes consolidés.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 31 décembre 2020.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont à votre disposition, au siège social.

Rapport de gestion

Exercice 2020

A. RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE O2I	3
B. RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE O2I AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	16
C. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE O2I SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	29

A. RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE O2I

Présentation du Groupe O2i

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2400 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**.

Au 31 décembre 2020, la structure du Groupe O2i comprend les sociétés suivantes :

Sociétés	Siège social	Siret	% détention	Méthode conso*
O2i	101 venue Laurent Cely 92230 GENNEVILLIERS	47806332400139	Société mère	IG
O2i Ingénierie	101 venue Laurent Cely 92230 GENNEVILLIERS	88004131400019	100 %	IG
Adiict	101 venue Laurent Cely 92230 GENNEVILLIERS	88001271100011	100 %	IG
M2i	146-148 Rue de Picpus, 75012 PARIS	33354415300344	58,96 %	IG
M2i SCRIBTEL	146-148 Rue de Picpus, 75012 PARIS	39336786700024	58,96 %	IG
M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, 75012 PARIS	79504509500010	58,96 %	IG
M2i Certified Education Systems	Calle de Albasanz, 16, 28037 MADRID Espagne	M-678202	20,05%	IG
ECSPLICITE	300 Av du Col de l'Ange, 13880 GEMENOS	38256050600067	19,67%	ME
DEVUP	62 rue du 4 septembre, 78800 HOUILLES	80800986400014	20,05%	ME

La méthode de consolidation est l'intégration globale (IG) sauf pour Ecsplcrite et DEVUP qui sont mises en équivalence (ME).

L'effectif salarié moyen permanent du Groupe O2i est de 236 salariés.

O2i est cotée en continu sur le marché Euronext Growth sous le Code : FR0010231860 ALODI.

1 Faits marquants de l'exercice

1.1 Résultats économiques et comptables

- **Chiffres d'affaires 2020**

Retour de la croissance sur toutes les activités au Q4 2020

Belle performance de l'ingénierie en hausse au Q4 2020 de +18,7% et d'Adiict de +7,4%

Chiffre d'affaires		12 mois 2019	12 mois 2020	D	T4 2019	T4 2020	D
		56,64	48,15	-15,0%	17,13	17,69	+3,3%
Par activité	Formation IT, Digital et Management	45,89	36,61	-20,2%	14,51	14,60	+0,7%
	Ingénierie	9,79	10,52	+7,4%	2,40	2,85	+18,7%
	Adiict	0,96	1,02	+6,7%	0,22	0,24	+7,4%

Données consolidées en M€

RETOUR DE LA CROISSANCE SUR TOUTES LES ACTIVITES AU 4^{ème} TRIMESTRE 2020

Après neuf mois marqués par l'impact de la pandémie, le 4^{ème} trimestre 2020 signe pour O2i le retour de la croissance pour l'ensemble de ses activités. Le groupe a enregistré sur cette période un chiffre d'affaires de 17,7 M€ en hausse de +3,3%.

CA SUPERIEUR AUX ATTENTES DANS LA FORMATION

La Formation a réalisé, en pleine 2^{ème} vague du Covid-19 et de mise en place du 2^{ème} confinement, des ventes supérieures aux anticipations au 4^{ème} trimestre 2020, à 14,6 M€ en progression de +0,7%. Elles reflètent le succès de ses 2400 cursus de formations IT, Digital et Management accessibles à 100% en distanciel. En un an, le chiffre d'affaires réalisé sous cette modalité a représenté 64% de son chiffre d'affaires, contre moins de 2% un an plus tôt. Sur l'ensemble de l'année 2020, la performance enregistrée sur le dernier trimestre (historiquement le plus important de l'année) permet à l'activité Formation de ramener la baisse de ses ventes sur 12 mois à -20,2 % (contre -29,9% sur les neuf premiers mois) avec un chiffre d'affaires qui atteint au total 36,6 M€ contre 45,9 M€ un an plus tôt.

BELLE PERFORMANCE DE L'INGENIERIE ET D'ADIICT EN CROISSANCE SUR 2020

L'activité d'ingénierie a poursuivi son rebond constaté depuis le 1^{er} déconfinement avec un chiffre d'affaires qui atteint 2,9 M€ au 4^{ème} trimestre de 2020 en progression de +18,7% par rapport à la même période un an plus tôt. Cette belle performance, enregistrée en fin d'exercice, permet au groupe de porter ses ventes sur cette activité sur l'ensemble de l'année 2020 à 10,5 M€ en croissance de +7,4 %.

L'activité d'Adiict qui bénéficie toujours de la récurrence de ses ventes, a enregistré sur le 4^{ème} trimestre 2020 un chiffre d'affaires de 0,24 M€ en croissance de +7,4%. Sur 2020, Adiict réalise au total 1,02 M€ de facturation en hausse de +6,7%.

- **Résultats 2020**

Forte progression de la rentabilité au 2ème 2020 avec un Résultat Opérationnel Courant de 1,67 M€ et un Résultat Net de 0,88 M€

M€	12 mois		2 ^{ème} semestre		
	2019	2020	2019	2020	Δ
Chiffre d'affaires	56,64	48,15	28,35	27,38	-3,40%
Résultat Opérationnel Courant	0,36	0,16	-0,19	1,67	+1,9 M€
Résultat Opérationnel	-0,08	-0,69	-0,88	1,31	+2,19 M€
Résultat Financier	-0,55	-0,74	-0,33	-0,43	
Résultat avant impôt	-0,63	-1,43	-1,21	0,88	+2,1 M€
Résultat Net	-0,92	-1,43	-1,30	0,88	+2,2 M€

Au cours de son exercice 2020, le Groupe O2i a enregistré un chiffre d'affaires de 48,15 M€, en baisse de -14,9% par rapport à 2019.

La baisse exceptionnelle d'activité subie par le Groupe O2i sur 2020 s'explique par l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de Formation qui a été contrainte de restreindre, du jour au lendemain, l'accès en présentiel à ses 35 centres sur toute la France. Cette activité, qui représente habituellement plus de 2/3 des facturations du groupe, a vu ainsi mécaniquement ses ventes chuter de -32,4% au 1^{er} semestre 2020 avant de connaître une nette reprise au 2nd semestre et un retour de la croissance (+0,7%) au 4^{ème} trimestre.

Pendant toute cette période, M2i a pu faire monter en puissance, à un rythme accéléré, l'ensemble de ses solutions technologiques et pédagogiques permettant de suivre à distance ses 2400 cursus de formation IT, Digital et Management, avec une qualité pédagogique au moins équivalente aux formations en présentiel. Le chiffre d'affaires réalisé sous cette modalité a ainsi connu une croissance exponentielle et a représenté plus de 64% du chiffre d'affaires formation au 4^{ème} trimestre 2020, contre moins de 2% un an plus tôt. La crise du Covid-19 a ainsi permis d'accélérer la transformation de M2i pour en faire un acteur majeur de la formation à distance.

La reprise d'activité constatée à partir du mois de septembre dans la Formation et la forte croissance de ses activités d'Ingénierie et logiciels, associées aux efforts de rationalisation des coûts, ont permis au Groupe O2i de voir ses résultats progresser très fortement au 2nd semestre et de rattraper, en partie, le manque de résultat enregistré sur les 6 premiers mois de l'année.

Ainsi, le Résultat Opérationnel Courant atteint 1,67 M€ au 2nd semestre 2020 (contre -0,19 M€ au 2nd semestre 2019) et redevient bénéficiaire sur l'ensemble de l'année à 0,16 M€ (contre une perte de -1,51 M€ au 1^{er} semestre 2020). Le Résultat Opérationnel ressort à 1,31 M€ au 2nd semestre 2020 (contre -0,88 M€ au 2nd semestre 2019), en amélioration de +2,19 M€, permettant de ramener la perte de -2,0 M€ au 1^{er} semestre 2020, à -0,69 M€ sur l'ensemble de l'année.

Le Résultat Financier est resté contenu à -0,43 M€ au 2nd semestre 2020 contre -0,33 M€ sur la même période un an plus tôt.

Au final, le Résultat Net s'établit à 0,88 M€ au 2nd semestre 2020 (contre une perte de -1,30 M€ au 2nd semestre 2019) et à -1,43 M€ sur 2020 (contre -2,3 M€ au 1^{er} semestre 2020).

1.2 R&D réalisés en 2020

Les investissements en matière de Recherche et Développement sont au cœur de la stratégie du Groupe O2i.

Au 31 décembre 2020, la société O2i dispose de la qualification « **Entreprise Innovante** » de la BPI.

Nos travaux de R&D de l'année 2020 ont porté sur les axes suivants :

Le premier axe s'intéresse à développer une plate-forme collaborative pour le secteur de l'imprimerie et de l'édition dénommée Adiict. Elle se matérialise par une offre de solutions en ligne alliant les innovations technologiques (espaces de travail collaboratif distribués, gestion de fichiers images de très grande taille, etc.) à des innovations en matière d'interfaces et de modèle économique.

Cette plate-forme appartient à la catégorie générique des Production Assets Management Systems. Comme la majorité des produits de cette catégorie, elle propose des fonctions de DAM (Digital Asset Management), de gestion de projet ainsi qu'un workflow qui fait progresser les projets d'étape en étape ; et ce, même lorsque des organisations indépendantes sont impliquées : client, imprimeur, agence, etc. Sur la base de ce socle, la plate-forme propose un ensemble d'applications métiers pour l'édition et l'imprimerie : PIM (Product Information Management), Chemin de Fer, Web to Print.

O2i a pris le parti de donner accès à ces applications métiers au moyen des navigateurs du marché, sans aucune installation de logiciel sur les postes client (qui sont utilisés par des graphistes, secrétaires de rédaction, chefs de projets/produits). Ce choix structurant permet à O2i de délivrer ses services avec une approche SaaS.

Pour « outiller » les applications métiers de la plate-forme, O2i doit rendre les logiciels « standards » de ces métiers accessibles au travers d'un navigateur web. Ce qui a été fait en développant un éditeur inDesign accessible par un navigateur (les documents originaux sont manipulés par un serveur centralisé, ce qui limite le nombre de licences nécessaires).

Adiict - Principales Activités de R&D en 2020 :

- La transformation importante opérée sur le module de PIM avec le basculement de gestion sur un mode graphe avec le framework Neo4J permet de proposer une réintégration du « datamodel » comme partie prenante des données, car il devient lui-même une donnée. C'est un changement total de paradigme qui s'accomplit ici, car tous les éléments deviennent des objets et toutes les informations deviennent des relations pouvant servir à qualifier les objets et à identifier de proche en proche des liens entre l'ensemble des objets. Grâce à ces capacités, à la souplesse ainsi que la relative simplicité apportée par ce modèle, nous travaillons à établir un modèle de gestion des métadonnées du DAM et de l'ensemble des modules de l'architecture d'Adiict par le PIM. Ceci favoriserait encore plus le travail collaboratif car les éléments des différents modules pourraient être identifiés et recherchés de manière plus efficace grâce aux labels.
- D'autres travaux ont été menés en gardant en tête l'évolution que prendra la PIM pour la gestion de la suite Adiict.
 - Nous avons notamment réalisé une étude ayant pour but de permettre l'analyse des images déposées dans le DAM pour que des labels lui soient directement ajoutés (reconnaissance de l'objet ou de la personne si c'est une célébrité, analyse et extraction de mots pour qualifier la scène, etc.). Nous nous sommes inspirés pour cela des développements d'Amazon en intelligence artificielle.
 - Nous avons également eu à nous pencher sur des problématiques d'affichage des catalogues en mode collaboratif pour le chemin de fer, car les ressources disponibles pour l'affichage simultané de l'ensemble des pages de grands catalogues (>400 pages) pour des utilisateurs effectuant des modifications de diverses natures se sont révélées être insuffisantes. Nous avons exploité les capacités du framework Angular intégré l'an dernier pour développer une gestion des process

côté « front » et limiter l’affichage des informations sur les pages en fonction du degré d’autorisations de l’utilisateur. Ce filtrage des contraintes associé à la baisse de la charge côté serveur permettent de trouver une fluidité plus importante de l’affichage.

- Des API ont été spécialement conçues pour gérer les accès et le contrôle du DAM et du PIM, et permettre ainsi à l’ensemble du système Adiiict d’opérer par le biais de telles commandes, ce qui simplifie grandement la manière dont les utilisateurs se servent de notre suite logicielle, et optimise la collaborativité.

Le deuxième axe s’intéresse à mettre à disposition de TPE et PME une infrastructure, de type IaaS, offrant des services à haute valeur ajoutée. Face à une concurrence d’hébergeurs (par exemple, OVH) et de cloud publics (AWS, Microsoft Azure), la recherche d’O2i vise à optimiser en permanence le rapport entre la qualité des services délivrés (matérialisés par des SLA contraignants) et leur coût de production, dans un environnement technologique et concurrentiel rapidement évolutif. O2i est donc amenée à faire évoluer régulièrement l’architecture de son Datacenter pour maintenir sa compétitivité sur le marché et donc à aborder des thématiques d’optimisation de l’utilisation des matériels, OS, logiciels d’exploitation qui sont au niveau de l’état de l’art.

En 2020 nous avons poursuivi le travail initié les années précédentes, qui avait convergé en la modélisation d’une solution bipartite, qui serait constituée d’un datacenter propriétaire géré en interne pour l’hébergement des infrastructures critiques, et d’un datacenter double, externalisé, qui servirait pour la production et les backups. Cette approche donne la possibilité d’accéder à des services Cloud tout en ayant la main sur les serveurs physiques et les technologies qui leurs seront associées, dans une logique de maîtrise des prix. Nous avons ainsi à identifier à travers des phases de tests les technologies à sélectionner pour être intégrées à cette solution, afin de rendre l’ensemble des services disponible et pleinement fonctionnel pour les différentes typologies d’utilisateurs. Nous veillons à ce que le système puisse supporter, à niveau de performances similaire, un nombre de connexions simultanées correspondant à l’ensemble des licences du produit que nous pensons pouvoir fournir.

Le troisième axe concerne l’activité « formation » et se compose de travaux principalement destinés au groupe M2i

- **O2i s’intéresse à proposer au groupe M2i un progiciel dédié aux besoins des centres de formation.** Ceci impose de développer des composants et fonctionnalités pour prendre en charge les évolutions de la réglementation et des pratiques du secteur. En 2020 nous avons poursuivi le principal chantier de développement qui avait été abordé l’an passé, à savoir la modélisation d’une nouvelle solution de gestion des formations. Celle-ci prévoit le recours à une base technologique plus performante, qui permet de tirer parti de ressources Cloud. Ce développement nous donne l’opportunité de développer un outil de gestion compatible avec les différentes entités du groupe et l’ensemble des technologies qui sont intégrées ou ont été développées en interne. Une plus grande synergie entre les entités devrait ainsi être atteinte car la gestion des informations sera alors harmonisée.
- **L’objectif des projets de R&D vise à renouveler les outils et les méthodes pédagogiques pour développer une offre de services toujours plus adaptée à l’entreprise et centrée sur le parcours pédagogique de l’apprenant.**

L’offre du Groupe aujourd’hui est entièrement renouvelée avec notamment :

- Des formations en « distanciel », plébiscitées durant la crise sanitaire ;
- des formations en « blended », associant le présentiel et la formation à distance par e-learning ;
- des formations hautement spécialisées en digital (Transformation, Machine-Learning, Sécurité etc.)

L'organisation actuelle de la R&D au sein du Groupe M2i repose sur 4 départements de R&D, chacun représentant un Axe de recherche (Modèles pédagogiques, Métriques, Compétences, Aide à la décision) et 5 thématiques pilotées chacune par un spécialiste du domaine : e-learning, parcours diplômants, évaluations, certifications, KPI.

Le processus R&D de M2i implique les équipes spécifiques (issues des départements précédents). Les nouveaux formats pédagogiques sont testés en interne par des équipes de formateurs, et expérimentés avec des échantillons d'apprenants, sur les périmètres stricts de la R&D.

1.3 Autres faits marquants de l'exercice 2020

- **Projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i**

O2i et Prologue ont publié un communiqué de presse le 13 janvier 2020 où Prologue rappelait que le 11 septembre 2019 il avait indiqué son souhait de finaliser le processus d'intégration capitalistique et opérationnel du groupe O2i afin de lui permettre notamment (i) de détenir directement 100% de l'activité du groupe O2i, et ainsi de simplifier la structure juridique de l'ensemble du groupe, afin d'en optimiser l'organisation, le fonctionnement et les coûts associés, (ii) d'offrir une plus grande lisibilité auprès des investisseurs, (iii) de limiter les frais, en ne maintenant la cotation que de deux sociétés (Prologue et M2i) au lieu de trois, et (iv) de favoriser encore plus la liquidité du titre Prologue.

Pour rappel, cette opération capitalistique consisterait en premier lieu à proposer aux actionnaires de la société M2i d'apporter leurs actions à une offre publique d'échange (OPE) initiée par Prologue, puis, immédiatement après la réalisation de cette première opération à laquelle la société O2i aurait apporté ses titres M2i, O2i ferait l'objet d'une fusion-absorption par Prologue.

Au 13 janvier 2020, l'opération était toujours en cours de préparation, mais sa finalisation se trouvait décalée par rapport au calendrier initialement fixé, en raison notamment des grèves qui ont fortement perturbé le travail des différents intervenants.

Le 30 avril 2020, O2i a indiqué, dans le cadre de l'impact du COVID-19, que ce projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i, restait totalement d'actualité mais que, à ce stade, la société n'était pas en mesure de se prononcer sur un calendrier de réalisation.

Puis, dans son communiqué du 15 novembre 2020, Prologue a indiqué confirmer son intérêt stratégique de pouvoir procéder à l'opération de renforcement capitalistique susvisée tout en précisant que les conditions de sa mise en œuvre n'étaient pas réunies pour pouvoir la poursuivre à l'heure actuelle.

- **COVID-19 - Point sur l'activité et les mesures prises**

Compte tenu des circonstances exceptionnelles provoquées par la crise sanitaire du COVID-19, le groupe a pris l'ensemble des mesures nécessaires pour protéger la santé de tous ses clients et ses collaborateurs.

Ainsi, sauf exception, les effectifs du groupe ont été, à partir du 16 mars 2020 placés en télétravail en chômage partiel ou total et en sont graduellement sortis au cours de l'année 2020.

En termes d'activité :

- M2i a été très largement impactée par cette période de confinement pendant laquelle, conformément aux recommandations gouvernementales (arrêté du 15 mars 2020 publié au JORF du 16 mars 2020), elle a fermé l'accès au public de l'ensemble de ses 35 centres en France et en Espagne. En termes d'activité, dans la mesure où le groupe réalisait jusque-là une très large partie de son activité sous forme de cours en Présentiel ou en Blended-Learning dans ses agences, cette période a immédiatement eu pour elle, comme pour toutes les sociétés comparables du secteur, un impact significatif sur son chiffre d'affaires et sur ses résultats. Pour répondre à la nouvelle demande du marché lié au confinement, M2i a immédiatement mis en place, avec ses experts technologiques et pédagogiques, des solutions

performantes permettant à ses clients de suivre à distance et avec la même qualité tous les cours IT, Digital et Management qui habituellement étaient réalisés en présentiel. Plus de 2 400 cursus sont ainsi désormais disponibles sous cette modalité télé-présentielle de Classe à Distance (cf. sur le site du groupe : www.m2iformation.fr).

M2i a par ailleurs obtenu 8 M€ de Prêt garanti par l'état (PGE) et Prêt Atout BPI, auprès de ses banques.

- O2i Ingénierie et Adiict ont été également impactées par la crise sanitaire actuelle avec notamment des activités commerciales au ralenti, et parfois à l'arrêt au 2^{ème} trimestre 2020. Dès le 3^{ème} trimestre 2020, ces deux activités et en particulier l'Ingénierie, ont constaté une reprise de la croissance de leur chiffre d'affaires.

Cf l'article 1.1 ci-avant.

- **Augmentation de capital.**

Le Président Directeur Général le 31 janvier 2020 a constaté que suite à l'exercice de 257 622 BSA 2016-2019, et de 172 340 BSA 2017-2022 le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 171 896 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 480 574 €.

Le Président Directeur Général le 28 février 2020 a constaté que suite à l'exercice de 225 691 BSA 2016-2019, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 112 845,50 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 593 419,50 €.

Le Président Directeur Général le 30 avril 2020 a constaté que suite à l'exercice de 734 400 BSA 2018-2020, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de de 61 200 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 654 619,50 €.

Le Président Directeur Général le 31 décembre 2020 a constaté que suite à l'exercice de 6 468 BSA 2018-2020, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 539 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 655 158,50 €.

- **Modification du terme d'obligations convertibles en actions (OCABSA 2016)**

Le 31 aout 2020, le terme du remboursement d'OCABSA 2016 a été reporté comme suit :

OCABSA 2016	Montant initial	Nb d'OCA	Terme actuel	<u>Nouveau terme</u>
OCABSA 2016-2019	270 830,00	225 691	31/08/21	31/08/2022
OCABSA 2016-2019	73 481,00	61 233	31/08/21	31/08/2023
OCABSA 2016-2021	270 830,00	225 691	31/08/21	31/08/2022
OCABSA 2016-2021	73 481,00	61 233	31/08/21	31/08/2023
OCABSA 2016-2022	73 481,00	61 233	31/08/22	31/08/2023

1.4 Présentation des méthodes comptables

Est annexée aux comptes consolidés la présentation des règles et des méthodes comptables. Pour rappel, les comptes consolidés sont établis aux normes IFRS.

2 Activité et résultats du groupe - Evolution prévisible

2.1 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du Groupe O2i sur l'exercice 2020 peut être résumé ainsi qu'il suit (comptes consolidés légaux - IFRS) :

(En K€)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'Affaires	48.147 K€	56.640 K€
Résultat opérationnel courant	159 K€	356 K€
Résultat opérationnel	(692) K€	(81) K€
Résultat avant impôt	(1.431) K€	(629) K€
Résultat après impôt	(1.454) K€	(945) K€
Résultat net total	(1.426) K€	(924) K€
Résultat net (part du groupe)	(1.310) K€	(1.053) K€

2.2 Situation financière du groupe

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres du groupe s'élèvent à un montant total de 21.980 €.

La trésorerie active du groupe s'élève à 13.354 K€ et se répartit comme suit au 31 décembre 2020 :

- Valeurs mobilières de placement : 0 K€
- Disponibilités : 13.354 K€

L'actif ressort au total à 65.575 K€

Le passif (hors capitaux propres) s'élève à 43.595 K€ et se répartit comme suit au 31 décembre 2020 :

- Emprunts et dettes financières : 19.397 K€
- Engagements envers le personnel : 1.036 K€
- Autres provisions : 785 K€
- Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) : 4.318 K€
- Fournisseurs et autres crédateurs : 16.964 K€
- Dettes d'impôt : 46 K€
- Autres passifs courants : 1.049 K€

2.3 Facteurs de risque

Se référer au §4 ci-après.

2.4 Perspectives d'avenir du Groupe - stratégie

- **Perspectives**

Le groupe anticipe pour l'exercice en cours :

- un très net rebond de son activité de Formation, grâce notamment au succès de ses cursus en mode distanciel et,
- la poursuite de la croissance de ses activités d'Ingénierie et de logiciel.

- **Renforcement de la trésorerie**

La trésorerie disponible au 31 décembre 2020 au niveau du Groupe O2i s'élève à 14,5 M€ (liquidités à hauteur de 13,4 M€ et montant disponible des lignes de crédit du groupe à hauteur de 1,1 M€).

M2i a obtenu en 2020, 8 M€ de Prêt garanti par l'état (PGE) et Prêt Atout BPI.

2.5 Activité et Stratégie mise en œuvre en 2020 pour le Groupe O2i

La stratégie mise en œuvre en 2020 pour le Groupe O2i repose sur le développement de ses 3 activités à savoir :

- La formation IT, Digital et Management (le Groupe M2i),
- L'ingénierie informatique (O2i Ingénierie),
- L'édition de logiciels avec la suite logicielle adiict (Adiict).

- **Activité - Stratégie mise en œuvre en 2020 pour l'activité formation (M2i et ses filiales)**

Activité

Fort de plus de 30 années d'expérience, le Groupe M2i est un acteur de référence dans le domaine de la formation IT, Digital et Management. Chaque année, la société accompagne à travers ses 2 400 cursus pédagogiques la montée en compétence de plus de 100 000 apprenants.

Disposant d'un maillage territorial sans égal avec 35 centres répartis sur toute la France, le Groupe M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.

Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC, la gamification et le présentiel.

Le Groupe M2i est qualifié OPQF, Datadock et a obtenu la certification Qualiopi.

Chaque session de formation fait l'objet d'évaluations qui s'inscrivent dans une exigence permanente de qualité. M2i est reconnue par le label Grande Ecole du Numérique et a obtenu la certification OPQF et est qualifié Datadock. De plus, M2i a obtenu un avis favorable à la certification Qualiopi sans aucune non-conformité.

L'ensemble de l'activité du Groupe M2i sur l'exercice 2020 peut être résumé ainsi qu'il suit (comptes consolidés légaux - IFRS) :

Groupe M2i (K€)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d’Affaires	36.617	45.913
Résultat opérationnel courant	840	1.522
Résultat opérationnel	219	1.033
Résultat avant impôt	(97)	816
Résultat net total	(80)	486
Résultat net (part du groupe)	10	490

Stratégie

- Le Groupe M2i mène une stratégie de fédérateur naturel sur un marché en voie de consolidation avec une stratégie commerciale forte tant sur le plan national que régional.

M2i a ainsi mis en place une stratégie nationale destinée à accompagner la montée en puissance de certains grands comptes.

De plus, disposant du plus grand réseau d’agences en France et de l’offre la plus exhaustive du marché avec 2 400 cursus pédagogiques, M2i offre un service de proximité qui est perçu par ses clients et prospects comme un atout majeur.

La forte progression de son activité au cours des derniers exercices précédents 2020 est le fruit de l’aboutissement de cette stratégie de maillage du territoire, qui lui permet de capter la tendance haussière de long terme portée sur des besoins de formation dans les domaines de l’IT, du Digital et du Management en croissance constante.

- Le Groupe M2i a pour stratégie la montée en puissance des formations effectuées via toutes nouvelles modalités modernes d’apprentissage (MOOC, SPOC, classes virtuelles, blended learning...).

Ainsi, au cours de l’exercice 2020, l’activité réalisée en distanciel a représenté 50 % de son chiffre d’affaires.

- La stratégie du Groupe M2i s’appuie également sur les drivers de croissance suivants :
 - L’augmentation sur les prochaines années de ses contrats inter-entreprises (formations rassemblant plusieurs sociétés), qui représentent déjà aujourd’hui plus d’un tiers de ses ventes.
 - L’ouverture de nouveaux grands comptes, M2i se portant régulièrement candidat à des appels d’offres d’envergures régionales ou nationales.
 - La poursuite de la montée en puissance d’offres complémentaires comme le Management et les Formations Diplômantes.
 - Le lancement en septembre 2020 d’une nouvelle offre de formations en alternance.
 - L’intensification de ventes croisées sur les différents segments.
 - L’élargissement de son offre en s’associant à Ecsplcité un acteur de référence reconnu pour la haute qualité pédagogique de ses formations en langues, grâce à un parcours éducatif personnalisé pour chaque apprenant et des objectifs travaillés sous forme de mises en situations opérationnelles.
 - Le renforcement de son offre en Cybersécurité avec la prise de participation à hauteur de 34 % dans la société de conseil et de formation en Cybersécurité Dev’up.
 - L’internationalisation de son offre de formation IT sur le territoire espagnol et latino-américain, avec sa filiale espagnole commune avec Grupo Eidos (filiale du groupe Prologue en Espagne).

Il n'est par ailleurs pas prévu d'alourdir significativement à l'avenir la structure de coûts fixes par rapport au rythme de croissance.

- **Activité - Stratégie mise en œuvre en 2020 pour O2i Ingénierie**

Présentation de l'Activité

Le Groupe O2i à travers le développement de son activité Ingénierie depuis plus de 20 ans, propose des solutions sur mesure et adaptées à ses clients pour assurer en toute confiance, le déploiement, la gestion de parc informatique et la maintenance des systèmes d'information on Premise ou en SAAS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.

Ces solutions permettent aux entreprises de contrôler leurs coûts tout en s'assurant de la performance et de la souplesse.

Stratégie

O2i Ingénierie a pour ambition de satisfaire les exigences des utilisateurs en entreprises via :

des services cloud délivrés sous la forme de Software as a Service (Logiciel en tant que service/SaaS) pour développer les catalogues de services des usages métiers ;

des contrats de régie pour le support utilisateurs.

Pour continuer de développer ses ventes, O2i Ingénierie vise à se renforcer sur des segments porteurs en lançant par exemple de nouvelles offres pour la migration de messageries et le déploiement d'outils collaboratifs sur Office 365 la cybersécurité. Les équipes techniques de O2i Ingénierie dans ce domaine fournissent des services clés en main et assurent le support de ces solutions.

- **Activité - Stratégie mise en œuvre en 2020 pour Adiict**

Présentation de l'activité

Éditeur de logiciels, le Groupe O2i propose sa solution Adiict© plateforme collaborative full-web, basée sur un DAM (Digital Asset Management) qui permet de créer, partager, valider et stocker toutes les ressources numériques.

Adiict© aide les entreprises à se transformer en modernisant leurs systèmes d'informations par la mise en place de sa plateforme Omnicanal de gestion des données multimédia.

Adiict© est notamment doté de deux modules, PIM (Product Information Management) et DAM ; compléments idéaux pour les ERP comme SAP.

Stratégie

La stratégie repose sur les éléments suivants :

- La récurrence de revenus avec la signature de contrats d'abonnements d'une durée type de 36 mois,
- La mise en place d'un réseau de partenaires pour la distribution d'Adiict©,

2.6 Résultat des filiales de O2i

- O2i Ingénierie

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 11.595.315 €, un résultat d'exploitation de (61.690) € et un Résultat net de 74.060 €.

- Adiict

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 1.024.850 €, un résultat d'exploitation de (453.595) € et un Résultat net de (345.122) €.

- M2i Scribtel

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 10.843.075 €, un résultat d'exploitation de 5.710.941 € et un Résultat net de 4.214.504 €.

- M2i Tech

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 527.795 €, un résultat d'exploitation de (494 729) € et un Résultat net de (384.977) €.

- M2i Certified Education Systems (Espagne)

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 328.456 €, un résultat d'exploitation de (125.149) € et un Résultat net de (137.112) €.

- Esplicite (Mise en équivalence)

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un résultat net de 180.029 €.

- Devup (Mise en équivalence)

La société a réalisé au 31 décembre 2020 un résultat net de (28.562) €.

3 Principaux évènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

PROJET DE RENFORCEMENT CAPITALISTIQUE ENTRE PROLOGUE, O2I ET M2I

Monsieur Georges Seban a fait un point sur l'état d'avancement de ce projet lors de la publication d'un communiqué de presse le 8 février 2021, en indiquant que :

« Concernant notre opération de renforcement capitalistique avec les sociétés O2i et M2i, les conditions de marché n'étaient jusqu'à présent pas réunies pour nous permettre de la finaliser. Nous avons donc choisi de la suspendre pour l'instant avec pour objectif de la reprendre, le cas échéant, à la suite de la publication des résultats annuels publiés au plus tard fin avril, avec la possibilité alors de procéder à la détermination de nouvelles parités. Je reste pour ma part fortement attaché à la réalisation effective de cette opération qui sera un formidable accélérateur de développement pour nos sociétés et un levier de création de valeur pour tous nos actionnaires ».

4 Approbation des comptes consolidés

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés légaux tels qu'ils vous sont présentés.

B. RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE O2I AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1 Activité de la société O2i – Présentation des comptes

Présentation de l'activité de la société O2i au cours de l'exercice écoulé

Il est rappelé que le Conseil d'administration de O2i du 12 décembre 2019 a autorisé :

- La création d'une nouvelle entité dénommée O2i Ingénierie par voie d'apport du fonds de commerce Ingénierie afin de lui conférer une autonomie de gestion adaptée à son développement. Elle a été immatriculée en date du 23 décembre 2019.
- La création d'une nouvelle entité dénommée Adiict par voie d'apport du fonds de commerce adiict afin de lui conférer une autonomie de gestion adaptée à son développement. Elle a été immatriculée en date du 21 décembre 2019.

Ainsi, à compter de 2020, la société O2i n'exerce plus d'activité opérationnelle mais exerce via ses filiales les activités de :

- Formation IT, Digital et Management (Groupe M2i) ;
- L'ingénierie informatique (société O2i Ingénierie) ;
- L'édition de logiciels (société M2i).

Au 31 décembre 2020, O2i détient la qualification « Entreprise Innovante », permettant à O2i d'être éligible aux Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) qui ont pour objet de promouvoir le financement en capital-risque des PME innovantes.

Se référer à l'article I.1 du rapport sur la gestion du groupe ci-avant, concernant les résultats 2020 du Groupe O2i. (Cf ci-avant).

1.1 Faits marquants de l'exercice

Ces informations figurent à l'article I.1. du rapport sur la gestion du groupe (Cf ci-avant).

1.2 Présentation des méthodes comptables

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

1.3 Commentaires sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'élève à **839.092 €**.

Compte tenu d'une production immobilisée de 0 €, de reprises sur provisions et amortissements et transferts de charges pour 29.901 € et d'autres produits pour 39.605 €, le total des produits d'exploitation s'élève pour sa part à **908.598 €**.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à **1.320.508 €**.

Les différents postes sont les suivants :

- *achats de marchandises* : **2.711 €**
- *variations de stock (marchandises)* : **0 €**
- *autres achats et charges externes* : **1.118.413 €**
- *impôts, taxes et versements assimilés* : **98 420€**
- *salaires et traitements* : **(126)€**
- *charges sociales* : **4 000 €**
- *dotations aux amortissements sur immobilisations* : **59.095 €**
- *dotations aux provisions sur actif circulant* : **4.262 €**
- *autres charges* : **33.731 €**

L'exploitation a ainsi engendré une perte de **(411.910) €**.

Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de **(413.657) €**, d'un résultat exceptionnel de **(145.515) €**, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de **(971.082) €**.

L'effectif salarié moyen permanent est de **0** salarié.

Est annexé au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice.

1.4 Commentaires des éléments du bilan

Le bilan d'O2i montre une structure financière forte puisque O2i présente des capitaux propres de 15.213.589 € au 31 décembre 2020.

1.5 Commentaires des éléments du compte de résultats

Le résultat d'exploitation ressort à (411.910) contre (1.377.598) € en 2019 tandis que le résultat net ressort à (971.082) € contre (1.192.734) € en 2019. Cependant, en raison de la filialisation visée ci-avant des activités Adiict et Ingénierie, il convient de rappeler que la comparaison entre 2020 et 2019 est peu pertinente. Il convient de se référer au compte de résultats du groupe O2i (cf articles 1.1 et 2.1) pour appréhender l'activité du groupe O2i et ses résultats.

2 Affectation des résultats

Nous vous proposerons en conséquence d'affecter la perte de l'exercice,

soit	(971.082) €
en totalité au compte « report à nouveau », qui de	(11.654.487) €
se trouverait ainsi porté à	(12.625.569) €

3 Dividendes antérieurs

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividende net
31 décembre 2019	Néant
31 décembre 2018	Néant
31 décembre 2017	Néant

4 Description des risques

Clients

O2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux et dispose d'un responsable du Crédit Management en place maintenant depuis de nombreuses années.

Par ailleurs plus de 90 % du chiffre d'affaires est assuré par FACTOFRANCE contre tout risque d'impayés sur O2i.

Evolutions technologiques

O2i a développé une nouvelle gamme de solutions pour permettre la création, l'édition et la validation d'un document graphique au travers d'une interface web. L'application directe de ces nouvelles technologies concerne le travail à distance et collaboratif. Les gains de temps, de coûts de production pour les clients sont extraordinaires. O2i compte sur ces nouvelles solutions d'une part pour poursuivre son développement sur la clientèle des grands comptes, cible privilégiée de cette gamme de solutions.

Risque lié au personnel

Les équipes du Groupe O2i sont fidèles à leurs projets et entreprise. Le turn-over est relativement faible. La mise en place de réunions d'informations fréquentes, la tenue hebdomadaire du comité de direction, l'organisation de challenges commerciaux, la définition de nouveaux projets etc... contribuent au bon partage de l'information et à la bonne motivation des équipes. Nos risques (Prud'hommes) sont provisionnés.

Risque de taux

les emprunts en cours ont été réalisés à des taux fixes. O2i n'est ainsi pas soumise au risque de taux.

Risque de change

Le groupe O2i est peu soumis au risque de change en 2020, son activité étant très majoritairement (plus de 95 %) réalisée sur le sol français et l'intégralité des ventes étant réalisée en euros. De plus, la part de services y est majoritaire (plus de 75 % du chiffre d'affaires du Groupe O2i est réalisé par la formation). L'augmentation du dollar peut avoir un impact négatif sur certains approvisionnements puisqu'une partie de nos achats se fait en dollar.

Risques liés aux développements informatiques

le Groupe O2i a développé sa propre plateforme logistique dans laquelle il a investi depuis plus de 10 ans, et qui emploie 3 informaticiens. Cet outil permet d'optimiser la gestion des formations / stagiaires / formateurs internes ou externes de la facturation. Un dysfonctionnement de cette plateforme pourrait affecter la bonne marche de l'entreprise.

Risques liés à la dépendance

Le portefeuille de clients du Groupe O2i compte plus de 5 000 comptes actifs, de grande qualité, comprenant notamment plus de la moitié des groupes figurant dans l'indice SBF250. L'ancrage auprès des administrations et de grandes entreprises publiques est également important.

Risque lié à la protection des données personnelles

La mise en œuvre du règlement n°2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données des personnes physiques demeure un projet central au sein de la société O2i. O2i a nommé un délégué à la protection des données et a instauré une politique de confidentialité et de protection des données d'O2i, qui peut être consultée sur son site internet à la rubrique « mentions légales ». O2i a par ailleurs mis en place une procédure interne de notification en cas de violation des données.

Risques liés aux litiges

Au 31 décembre 2020, le Groupe a provisionné un montant total de 785 K€ pour litiges.

Risque de liquidité

La trésorerie disponible au 31 décembre 2020 au niveau du Groupe O2i s'élève à 14,5 M€ (liquidités à hauteur de 13,4 M€ et montant disponible des lignes de crédit du groupe à hauteur de 1,2 M€). La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps des 12 prochains mois.

Risque hommes clés

Le succès de la société O2i dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par l'équipe de direction opérationnelle. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités de la société à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie. O2i a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction opérationnelle composée du directeur opérationnel (Olivier Balva), du directeur général délégué (Thuy Nguyen), du directeur juridique et financier (Benjamin Arragon), du directeur commercial (Olivier Fréon), du directeur technique (Mickaël Pierre) et du directeur R&D (Patrick Gonzales). Chaque activité dispose par ailleurs de son comité de direction.

Risque Covid-19

La situation mondiale dans le contexte épidémique actuel (Covid-19) reste incertaine et évolue rapidement. À ce stade, il est difficile de mesurer les conséquences en 2021 sur l'activité économique en général et sur le Groupe en particulier.

Cf ci-avant notamment § 1.1 et 1.3.

5 Evènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

5.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Ces informations figurent au .4 du rapport sur la gestion du groupe (Cf ci-avant).

5.2 Perspectives

Ces informations figurent au 2.4 du rapport sur la gestion du groupe (Cf ci-avant).

6 Activité en matière de recherche et de développement

Ces informations figurent au 1.2 du rapport sur la gestion du groupe (Cf ci-avant).

7 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal à l'exception de ce qui est indiqué ci-après :

- Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : 0 €.

8 Conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce

Votre conseil a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux Comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce. Ces informations figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise ci-après annexé.

Il vous sera donné lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

9 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés

Il vous sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice.

10 Approbation des comptes et des conventions règlementées

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

11 Filiales et participations

Au 31 décembre 2020, la société O2i possédait les filiales et participations suivantes :

- contrôle de 100 % du capital de la société O2i Ingénierie, société par actions simplifiée au capital social de 2.609.660 €, dont le siège social est situé au 101 avenue Laurent Cely 92230 Gennevilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 880 041 314.
- contrôle de 100 % du capital de la société Adiict, société par actions simplifiée au capital social de 2.572.287 €, dont le siège social est situé au 101 avenue Laurent Cely 92230 Gennevilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 880 012 711.
- contrôle de 58,96 % du capital de la société M2i, société anonyme au capital social de 494.648 €, dont le siège social est situé au 146/148 rue de Picpus 75012 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 333 544 153.
- contrôle par M2i de 100 % du capital de la société SCRIBTEL FORMATION, société à responsabilité limitée au capital social de 20.000 €, dont le siège social est au 146/148 rue de Picpus 75012 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 393 367 867.
- contrôle par M2i de 100 % du capital de la société M2i Tech, société par actions simplifiée au capital social de 5.300.000 €, dont le siège social est 146/148 rue de Picpus - 75012 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 795 045 095.
- détention par M2i de 34 % du capital de la société M2I Certified Education Systems, S.L.U., société à responsabilité limitée constituée selon la loi espagnole, domiciliée Calle Albasanz 16, plt. 4, 28037 Madrid, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid à la feuille M-678202 et au numéro d'identification fiscale espagnol B-88194428. Son dirigeant est M. Jaime F. P. Guevara.
- détention par M2i de 33,36 % du capital de la société Ecplicite société à responsabilité limitée, dont le siège social est 300, avenue du Col de l'Ange, ZI Plaine de Jouques, BP 124, 13881 Gémenos Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 382 560 506. Son gérant est Monsieur Laurent Sorgato.
- détention par M2i de 34 % du capital de la société DEVUP, société à responsabilité limitée (à associé unique) au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 10, rue de Penthievre – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 009 864. Son gérant est Monsieur Jérôme THEMEE.

Ces deux dernières prises de participation ne sont pas consolidées au sein du Groupe O2i puisque O2i n'en détient pas le contrôle. Elles sont mises en équivalence.

12 Délais de paiement

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce, Les délais de paiement des factures fournisseurs et clients s'analysent comme suit au 31 décembre 2020 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (j) (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement :												
Nombre de factures concernées						81						233
Montant total des factures concernées T.T.C	183.707	10.680	62.143	268.437	524.967	401		3.840	192.050	196.292		
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice	9.89	0.57	3.35	14,45	28,26							
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice						0.04		0.38	19.07	19.49		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels	Délais contractuels
--	---------------------	---------------------

13 Informations concernant le capital émis

13.1 Montant du capital et nombre d'actions à la clôture de l'exercice 2020

Au 31 décembre 2020, le capital social était d'un montant de de 7 655 158,50 €, divisé en 15.310.317 actions, d'une valeur nominale de 0,5 euro chacune, toutes entièrement libérées.

13.2 Répartition du capital social au 31 décembre 2020

A la connaissance de la société, le capital social était réparti au 31 décembre 2020 de la façon suivante :

	Quantité totale	Droits de vote simples	Droits de vote doubles	Nombre de voix	% actions	% voix
Prologue	5 265 361	2 250 000	3 015 361	8 280 722	34,39 %	43,60 %
Nextstage	6 625 000	6 625 000	0	6 625 000	43,27%	34,88%
auto détention	168 549	0	0	0	1,10%	0%
autres nominatifs	813 645	51	813 594	1 627 239	5,31%	8,57%
autres porteurs	2 437 762	2 437 762	0	2 437 762	15,92%	12,83%
TOTAL	15 310 317	11 332 063	3 828 955	18 989 973	100%	100%

13.3 Droit de vote double

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 15 novembre 2005 a mis en place un « droit de vote double » attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double sont visées ci-dessus.

13.4 Actionnariat salarié

- Il n'y a eu aucune attribution en particulier d'actions gratuites au cours de l'exercice 2020. De plus, aucune Action gratuite O2i n'est en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2020. La Société établit le rapport prévu aux articles L.225-197-4 et suivants du code de commerce.

Nous vous renvoyons toutefois au § N ci-après sur l'autorisation consentie à cet effet au conseil d'administration par l'assemblée générale du 30 juin 2020.

Au cours de l'exercice 2020, il n'y a eu aucune attribution en particulier d'actions gratuites de filiales de O2i, à l'exception de l'attribution le 27 juillet 2020 de 92.500 actions ordinaires existantes ou à émettre de la société M2i, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-197-2 du Code de Commerce.

Aucunes autres actions gratuites de filiales ne sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2020 à l'exception de 90.005 actions gratuites M2i attribuées en 2019.

- En application des règles de l'article L 225-102 alinéa 1er du Code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L 3332-1 et s. et L 3324-10 du Code du Travail, L 214-39 et L 214-40 du Code Monétaire et Financier. Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles susmentionnés.

La dernière proposition faite aux actionnaires de déléguer au Conseil d'Administration la possibilité de procéder à une augmentation de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 a été votée par ladite assemblée. Ladite délégation n'a pas été utilisée par ledit Conseil d'Administration..

13.5 Actionnariat des mandataires sociaux

Monsieur Georges Seban détient au 31 décembre 2020, 250.000 actions de la société O2i.

Madame Thuy Nguyen détient au 31 décembre 2020, 34.996 actions de la société O2i.

Monsieur Olivier Balva détient au 31 décembre 2020, 100.000 actions de la société O2i.

14 Capital autorisé mais non encore émis

14.1 Point sur l'utilisation des autorisations globales consenties au conseil d'administration

Le tableau récapitulatif des délégations et des autorisations d'émission de titres de capital et de créance en cours de validité ainsi que leur niveau de leur utilisation au 31 décembre 2020 figure dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise ci-après annexé.

14.2 Instruments dilutifs au 31 décembre 2020

Nature	nombre initial	solde au 31/12/2020	Prix de souscription (€)	Parité	nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
OCA 2016	2 528 495	1 612 856	1,32	1,1 OCA pour 1 action	1 466 233	[31 aout 2021 - 23]

BSA 2016	2 528 495	1 296 318	(1,3-1,4]	1 BSA pour 1 action	1 296 318	31-déc-23
BSA 2017	1 957 953	442 787	1,7	2 BSA pour 1 action	221 394	02-août-22
BSA 2018	13 973 151	-	1,5	6 BSA pour 1 action	-	31-déc-20
OCA 2019	1 955 744	1 955 744	1,4	1,166666 OCA pour 1 action	1 676 352	[31 mars 2021-24]
TOTAL		5 307 705			4 660 296	

15 Informations concernant la détention par la société de ses propres actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le solde des achats et ventes, par O2i de ses propres titres, ressort à 10.133 titres O2i cédés.

A la fin de l'exercice, le nombre d'actions inscrites au nom de la société à la date de clôture de l'exercice était de 168.549 actions.

Chaque action à une valeur nominale de 0,50 €. (Concernant la valeur de ces actions : Cf. l'article suivant du présent rapport).

Ces actions représentent au 31 décembre 2020, environ 1,10 % du capital de la société O2i.

Motifs principaux des acquisitions : croissance externe par échange d'actions, animation du cours par un PSI, attribution et cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants ou aux titulaires de BSAAR les exerçant.

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

Nous proposerons à l'Assemblée Générale de O2i, de se doter, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-01 du Code de Commerce issu de la loi du 4 août 2008, de la possibilité de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions, en lieu et place du programme existant, autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2020. Le Conseil d'Administration proposera de demander à l'Assemblée des actionnaires de donner une autorisation au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, de faire acheter par la Société ses propres actions, dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention et notamment dans le respect des conditions et obligations posées par les articles L. 225-209-01 à L. 225-212 du Code de Commerce, à hauteur de 10 % du capital social de la société, à un prix unitaire d'un montant maximum de 10 € et pour une durée de 18 mois.

16 Évolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

16.1 Cours de l'action O2i

Nous vous rappelons que les actions de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth depuis le 20 décembre 2005.

Le cours de l'action O2i (FR0010231860 ALODI) était au 2 janvier 2020 de 1,36 € (cours d'ouverture du 1er jour de cotation de l'exercice) et au 31 décembre 2020 à 0,94 € (cours de clôture du dernier jour de cotation de l'exercice).

16.2 Autres valeurs mobilières cotées

Le cours du BSA 2017 O2i (FR0013268042 O2IBS) était au 2 janvier 2020 de 0,06 € (cours d'ouverture – 1er jour de cotation de l'exercice) et au 20 NOVEMBRE 2020 de 0,09 € (cours de clôture du dernier jour d'échange de l'exercice).

Le cours du BSA 2018 O2i (FR0013381431 ODBS2) était au 2 janvier 2020 de 0,02 € (cours d'ouverture – 1er jour de cotation de l'exercice) et au 31 décembre 2020 de 0,0005 € (cours de clôture du dernier jour d'échange de l'exercice).

17 Mandataires sociaux

La société O2i est une société anonyme avec Conseil d'Administration par décision de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2005.

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est composé des 4 administrateurs suivants :

- Monsieur Georges SEBAN jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Monsieur Jaime GUEVARA jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Monsieur Vincent BAZI, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

De plus, au 31 décembre 2020, Monsieur Georges SEBAN est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général (pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020) et Madame Thuy Nguyen Directeur Général Délégué (jusqu'au Conseil d'Administration de la Société O2i appelé à arrêter en 2020 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020).

Il est proposé à l'Assemblée Générale de O2i de renouveler le mandat de :

Monsieur Georges Seban pour une durée de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Monsieur Jaime Guevara pour une durée de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2020

Cf Rapport sur le gouvernement d'entreprise ci-après annexé pour plus de détail.

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

Cf Rapport sur le gouvernement d'entreprise ci-après annexé.

18 Commissaires aux Comptes

Il est rappelé que :

1/ L'Assemblée Générale de O2i en date du 30 juin 2020, a décidé de renouveler le mandat de :

BDO France Leger & Associés (RCS PARIS 480 307 131) - 43 avenue de la Grande Armée - 75116 Paris,

En tant que co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2/ L'Assemblée Générale de O2i en date du 20 juin 2017, a décidé de nommer :

BCRH & Associés – 35 rue de Rome - 75008 Paris,

en tant que co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

(Il n'est plus nécessaire de procéder à la nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant).

* *

*

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'Administration

19 ANNEXES

19.1 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES AU 31 DECEMBRE 2020

Néant.

19.2 RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE M2i

(Code de commerce - Article R225-102)

Cf Annexe des comptes sociaux de O2i.

19.3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cf page suivante

C. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE O2I SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous présentons notre rapport relatif au gouvernement d'entreprise.

Le Code de Gouvernance Middledenext constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel O2i se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport. En effet, compte tenu de son marché de cotation (Euronext Growth) ce Code paraît le plus approprié. En raison de sa taille, la société applique partiellement ce code (cf tableau récapitulatif ci-après). Ainsi, O2i a identifié en particulier que l'évaluation du conseil, la présence d'administrateur indépendants et les comités du conseil ne sont pas à ce jour pris en considération.

Par ailleurs conformément à l'article L.225-235 du code de commerce, les commissaires aux comptes présentent dans un rapport joint au présent rapport, leurs éventuelles observations pour ce qui concerne les informations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

O2i est une société anonyme à conseil d'administration, régie par les articles L. 225-17 et suivant du code de commerce.

O2i consolide, au 31 décembre 2020, les sociétés suivantes dont le détail figure dans le rapport de gestion :

- M2i et ses filiales M2i Scribtel, M2i Tech et M2I Certified Education Systems, S.L.U.
- O2i Ingénierie et Adiict.

Il est rappelé que O2i ne consolide pas les prises de participations minoritaires de M2i dont elle n'a pas le contrôle à savoir Ecsplacite et DEVUP (Mise en équivalence).

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition du Conseil d'administration et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du Directeur général, de l'activité des comités créés par le Conseil et de la rémunération des dirigeants.

1 DIRECTION GENERALE

1.1 Le Président Directeur Général

Monsieur Georges SEBAN est Président Directeur Général. Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le conseil d'administration n'a pas opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur Général qui exerce ses fonctions dans le respect de la loi et les statuts de la société.

1.2 Le Directeur Général Délégué

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de Directeur Général Délégué. Le Conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction. Actuellement, le Directeur Général Délégué est Madame Thuy NGUYEN.

2 Le Conseil d'administration

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par la loi et les statuts (articles 17 à 22) de la société O2i. Le Conseil d'administration a mis en place le 28 septembre 2016, un règlement intérieur.

2.1 Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé au 31 décembre 2020 de trois membres :

- Monsieur Georges SEBAN, Président du conseil d'administration et Directeur Général, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Monsieur Jaime GUEVARA, administrateur, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Monsieur Vincent BAZI, administrateur, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale appelée à approuver les comptes 2020 de renouveler les mandats ci-dessus.

2.2 Autres mandats exercés par chacun des administrateurs

Cette information figure à l'article 4 ci-après du présent rapport.

2.3 Nombre d'actions devant être détenues par un administrateur

La société est administrée par un Conseil d'Administration de 3 à 18 membres, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion, pris ou non parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle.

2.4 Administrateur indépendant

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le Code de Gouvernance Middledent et considère que l'indépendance d'un administrateur "*se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle, familiale ou de proximité significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement*".

Cinq critères permettent de présumer l'indépendance des membres du conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle, familiale ou de proximité significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe ;
- ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.) ;
- ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire

- de référence ;
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

Au regard de ces critères le Conseil considère qu'il n'y a aucun membre qui peut être qualifié d'administrateur indépendant.

2.5 Administrateur élu par les salariés actionnaires du Groupe

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code du Commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'Assemblée n'a pas eu, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

2.6 Missions du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 20 des statuts, le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations stratégiques de la société, de veiller à leur mise en œuvre, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la société et de régler les affaires qui la concernent et de toute opération significative de gestion ou d'investissement. Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution des ventes, des résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie.

Le conseil d'administration procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Président a la faculté de faire intervenir des personnes extérieures au Conseil (en dehors des Commissaires aux comptes). Il se fait assister, à sa convenance par un autre Directeur si cela est nécessaire pour une meilleure compréhension du dossier par les administrateurs

2.7 Fréquence des réunions - décisions

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois (7 janvier 2020, 30 avril 2020, 20 août 2020, 29 septembre 2020, 14 octobre 2020, 19 octobre 2020, 21 octobre 2020).

Le taux de participation (membres présents ou représentés) aux Conseils est de environ 100 %.

Le détail des principales décisions adoptées au cours de l'exercice 2020 figurent dans le rapport de gestion.

2.8 Mode de fonctionnement

Un représentant du Comité d'Entreprise, désigné par ce dernier est systématiquement convoqué à chaque réunion du Conseil d'Administration.

Les sujets donnent lieu à des discussions ; il n'y a pas de limitation d'interventions des membres aux réunions du Conseil.

Une fois par semestre, le Président réunit le conseil en séance ordinaire afin d'arrêter les comptes de l'exercice précédent ou les comptes semestriels consolidés de l'exercice en cours. Les autres séances du conseil sont organisées chaque fois que les activités de la société le requièrent.

2.9 Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mission leur sont régulièrement communiqués.

Les administrateurs peuvent solliciter toute explication ou la production d'informations complémentaires, et plus généralement formuler toute demande d'accès à l'information qui leur semblerait utile.

2.10 Rémunération des membres et jetons de présence

L'assemblée générale du 20 juin 2018 a fixé à dix mille (10.000) euros le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du conseil d'administration et/ou des éventuels comités ad hoc à compter de l'exercice ayant débuté le 1er janvier 2018, et ce jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire, et sous réserve d'ajustements qui pourraient être décidés lors de chaque assemblée générale ordinaire annuelle au vu du nombre de réunions du conseil d'administration ou de ses éventuels comités ad hoc effectivement tenues.

La rémunération des membres du Conseil d'administration perçue au titre de l'exercice 2020 figure au point 3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS ci-dessous.

2.11 Comité des rémunérations

Ces fonctions sont assurées par le Directeur Général.

3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

(en €) Rémunération pour l'ensemble du groupe O2i	2020				Total des rémunérations
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence (HT)	
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	54.233			6 666	6 666
Mme Thuy NGUYEN	138 985				
M. Jaime GUEVARA				6 666	6 666
M. Vincent BAZI				3 333	3 333

1 Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales aux mandataires sociaux, au titre de leurs mandats.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordé aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

2/ Au 31 décembre 2020, aucun montant n'a été provisionné au titre du départ à la retraite des mandataires sociaux du groupe et des membres des conseils d'administration des sociétés françaises du groupe.

4 Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux au 31 décembre 2020

4.1 Georges SEBAN

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES AU SEIN DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie O2i)

- Président Directeur Général de M2I (SA), nommé le 10 juillet 2017 pour six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Président Directeur Général de O2I (SA) nommé le 26 octobre 2015 pour six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Président Directeur Général de PROLOGUE (SA), nommé le 21 juillet 2016 pour six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Président de PROLOGUE USE IT CLOUD SAS, nommé le 1er octobre 2018 pour six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Gérant de ADVANCED PROLOGUE INNOVATION – API SARL, nommé le 31 juillet 2019 pour une durée indéterminée.
- Président de M2i Tech (SAS), nommé le 26 octobre 2015 pour une durée indéterminée.
- Gérant de M2i Scribtel (SARL), nommé le 26 octobre 2015 pour une durée indéterminée.
- Président de Adiict SAS, nommé le 12 décembre 2019, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes du dernier exercice social qui se tiendra au cours de l'année 2024.
- Président de O2i Ingénierie SAS, nommé le 12 décembre 2019 son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes du dernier exercice social qui se tiendra au cours de l'année 2024.
- Président de Grupo Eidos (Espagne) nommé le 26 juillet 2010 pour une durée indéterminée.
- Président de CTI Phone (Espagne) nommé le 30 août 2010 et pour une durée indéterminée.
- Président de Alhambra Systems SA (Espagne) nommé le 30 décembre 2019 pour une durée de 6 ans.
- Président du Conseil de surveillance de Alhambra Polska (Pologne) nommé le 15 septembre 2011 pour une durée indéterminée.
- Président du Directoire de Alhambra Eidos América SA (Uruguay), nommé le 16 août 2013 pour une durée indéterminée.

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES EN DEHORS DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie O2i)

- Gérant de CONTIMELEC (SARL) sise à Paris (75003).

4.2 Jaime GUEVARA

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES AU SEIN DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie O2i)

- Administrateur de O2i (SA), jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Administrateur de M2i (SA), jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Directeur Général, Administrateur et Secrétaire du Conseil d'Administration d'Alhambra Systems, de Grupo Eidos et de CTI Phone.
- Vice-Président Alhambra Eidos America.
- Administrateur d'Alhambra Eidos do Brasil.
- Membre du Conseil de surveillance d'Alhambra Polska.
- Administrateur de M2i Certified Education Systems SL.
- Membre du Conseil d'Administration d'Imecom Group Inc. (Alhambra IT USA).

- Président du conseil d'administration d'Anhela IT S.L. pour une durée indéfinie.

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES EN DEHORS DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie O2i)

Néant.

4.3 Vincent BAZI

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES AU SEIN DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie le groupe O2i)

- Administrateur de O2i (SA), jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES EN DEHORS DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie le groupe O2i)

- Membre et Vice President du Conseil de Surveillance – Blue Linéa.
- Administrateur – Les Toques Blanches du Monde.
- Administrateur – Makheia.
- Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance – Néolife.
- Administrateur. Représentant permanent NextStage AM – Roctool.
- Président de Financière Saint Siffrein – Financière du Portelleux - Actis Capital.
- Président de World Pension Council (WPC) et Association des Professionnels de l'Investissement (API) (associations professionnelles).
- Administrateur – Antevenio.
- Administrateur – Association of International Wealth Managers (AIWM).

4.4 Thuy NGUYEN

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES AU SEIN DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie le groupe O2i)

- Directeur Général Délégué de M2i.
- Directeur Général Délégué de O2i.

MANDATS PRINCIPAUX EXERCES EN DEHORS DU GROUPE O2i (et du GROUPE PROLOGUE dont fait partie le groupe O2i)

Néant.

5 Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Ex : contrat de crédit, remboursement anticipé en cas de changement de contrôle.

6 Les conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

6.1 Conventions conclues et autorisées au cours de l'exercice

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

6.2 Conventions conclues antérieurement à l'exercice 2020 et qui se sont poursuivies en 2020

Bail de sous-location entre d'une part O2i et d'autre part M2i Scribtel (sous-locataire)

Convention courante conclue le 1^{er} juin 2019 avec effet au 1^{er} juin 2019.

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i et Gérant de M2i Scribtel.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis Parc Horizon de la Haute Borne, 4 rue de l'Horizon - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, à compter du 1^{er} juin 2019 portant sur une occupation par M2i Scribtel de 20 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : permettre à Scribtel Formation de développer son activité et de centraliser ses équipes au Parc Horizon de la Haute Borne, 4 rue de l'Horizon - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

Bail de sous-location entre d'une part O2i et d'autre part Adiict (sous-locataire)

Convention courante conclue le 9 décembre 2019 avec effet au 9 décembre 2019.

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i et Président de Adiict.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis 101, avenue Laurent Cely - 92230 GENNEVILLIERS, à compter du 9 décembre 2019 portant sur une occupation par Adiict de 25 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : permettre à Adiict de développer son activité et de centraliser ses équipes au 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS.

Bail de sous-location entre d'une part O2i et d'autre part O2i Ingénierie (sous-locataire)

Convention courante conclue le 9 décembre 2019 avec effet au 9 décembre 2019.

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i et Président de O2i Ingénierie.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis 101, avenue Laurent Cely - 92230 GENNEVILLIERS, à compter du 9 décembre 2019 portant sur une occupation par O2i Ingénierie de 50 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : permettre à O2i Ingénierie de développer son activité et de centraliser ses équipes au 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS.

Bail de sous-location entre d'une part O2i, et d'autre part, Prologue Use It Cloud (sous-locataire) (Conseil d'Administration du 25 septembre 2018).

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i, et Président de Prologue Use It Cloud.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS, à compter du 1^{er} octobre 2018 portant sur une occupation par Prologue Use It Cloud de 7,5 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : constitution de la société Prologue Use It Cloud (filiale de Prologue) et début de son activité le 1^{er} octobre 2018 dans les locaux susvisés.

Avenant au Bail de sous-location entre d'une part O2i, et d'autre part, Prologue (sous-locataire) (Conseil d'Administration du 25 septembre 2018).

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i, et de Prologue.

Nature et objet : Le Bail de sous-location pour les locaux sis 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS qui a pris effet à compter du 18 avril 2017 (date du déménagement) portait sur une occupation par Prologue et Imecom de 15 % de la surface des locaux susvisés. La dissolution d'Imecom par fusion absorption et la constitution de Prologue Use It Cloud ont engendré une réduction de la surface utilisée par Prologue.

Motifs : modification de la surface utilisée à 7,5 % des locaux susvisés.

Avenant à la Convention de trésorerie entre O2i et ses filiales (Conseil d'Administration du 26 avril 2017)

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i, Président de M2i Tech et M2i, Gérant de M2i Scribtel.

Nature et objet : avenant en vue de modifier les sociétés bénéficiant de la convention et d'augmenter les flux au regard de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Motifs : Fluidifier la trésorerie au niveau du Groupe.

Bail de sous-location entre d'une part O2i et d'autre part Prologue et Imecom (Conseil d'Administration du 26 avril 2017).

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i, Prologue et Imecom.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS, à compter du 18 avril 2017 (date du déménagement) portant sur une occupation et par Prologue et Imecom de 15 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : déménagement des équipes et transfert des sièges sociaux de Prologue et Imecom.

Bail de sous-location entre d'une part O2i et d'autre part M2i (sous-locataire) - convention courante

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i et M2i.

Nature et objet : Bail de sous-location pour les locaux sis 101 avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS, à compter du 1^{er} janvier 2017 (date du déménagement) portant sur une occupation par M2i de 10 % de la surface des locaux susvisés.

Motifs : des fonctions supports de M2i (comptabilité...) ont leur bureau à Gennevilliers ce qui permet d'optimiser les autres sites de M2i en Ile de France destinés principalement à la production de formation.

Convention de trésorerie entre Prologue et O2i (Conseil d'Administration du 21 décembre 2016)

Mandataire concerné : Monsieur Georges SEBAN, PDG de O2i et Prologue.

Nature et objet : Convention de trésorerie entre O2i et Prologue afin de coordonner l'ensemble des besoins et excédents de trésorerie de O2i et Prologue, et permettre à chacune d'elles de faire face à ses engagements en fonction des disponibilités dégagées. Effet le 4 janvier 2016.

Motifs : Fluidifier la trésorerie au niveau du Groupe.

Avenant au contrat de travail entre O2i et Olivier BALVA (Conseil d'Administration du 6 mai 2016)

Mandataire concerné : Monsieur Olivier BALVA, Administrateur de O2i.

Nature et objet : Autorisation de la signature d'un avenant au contrat de travail entre O2i et Olivier BALVA visant notamment à modifier ses fonctions en « Directeur Opérationnel » pour O2i et ses filiales, avec l'octroi à ses conditions financières précédentes d'un ajout d'indemnités de 6 mois de salaires en cas de licenciement.

Motifs : modification des fonctions suite à la réorganisation de la Direction Générale.

Contrat de travail entre O2i et Olivier BALVA (Conseil d'Administration du 15 octobre 2015)

Mandataire concerné : Monsieur Olivier BALVA, Administrateur de O2i.

Nature et objet : Autorisation de la signature du contrat de travail susvisé (en ce y compris l'indemnité en cas de licenciement).

Motifs : Permettre la venue d'un nouveau cadre dirigeant, travaillant anciennement pour Prologue, et avec des modalités similaires.

Adhésion de m2i Tech a la convention de mise en commun de la trésorerie au sein du groupe O2i (Conseil d'administration du 5 septembre 2013)

Mandataire concerné à l'époque : PDG de la SA O2i et Président ou Gérant des filiales concernées.

Nature et objet : Mise en commun des disponibilités des sociétés du groupe O2i. Rémunération sur la base du taux d'intérêt effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable supérieur à 2 ans. Convention de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

Motifs : Fluidifier la trésorerie au niveau du Groupe.

Caution au profit de M2i (Conseil d'Administration du 1er juillet 2013)

Mandataires et associés concernés à l'époque : PDG de la Société O2i, et Président de M2i, filiale de O2i.

Nature et objet : Dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1^{er} juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 METZ, la société O2i s'est portée caution personnelle et solidaire de M2i au profit de SCPI France Investipierre.

Motifs : Permettre à M2i de contracter un bail à Metz (centre de formation).

Convention de mise en commun de la trésorerie au sein du groupe O2i (Conseil d'Administration du 28 décembre 2007).

Mandataire concerné à l'époque : PDG de la SA O2i et Président ou Gérant des filiales concernées.

Nature et objet : Mise en commun des disponibilités des sociétés du groupe O2i. Rémunération sur la base du taux d'intérêt effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable supérieur à 2 ans. Convention de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

Motifs : Fluidifier la trésorerie au niveau du groupe.

7 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation du capital au 31 décembre 2020

Type d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée (valeur nominale)
Programme de rachat (6 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	18 mois	dans la limite de 10 % du capital social à la date des achats
Augmentation de capital social par incorporation de réserves, primes ou bénéfices (8 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	26 mois	Plafond de 1500.000 €
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles et/ou donnant accès à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (9 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	26 mois	Plafond de 6.500.000 €
Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (13 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	26 mois	dans la limite de 15 % de l'émission initiale
Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des BSA à attribuer gratuitement en cas d'offre publique (14 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	18 mois	Dans la limite de 100 % du capital social
Augmentation du capital social en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérent à un plan d'épargne d'entreprise (15 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	26 mois	Plafond de 3 % du capital social
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder, à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées (16 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	38 mois	Dans la limite de 10% du capital social (plafond commun avec la 17 ^{ème} résolution)
Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions et/ou des options d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées (17 ^{ème} résolution)	30 juin 2020	38 mois	Dans la limite de 10% du capital social (plafond commun avec la 16 ^{ème} résolution)

8 Tableau récapitulatif de suivi des recommandations du code Middlenext

Dans le cadre de son développement, la société entend améliorer ses principes en matière de gouvernance en se référant notamment au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées Middlenext (le Code Middlenext), tel que publié en septembre 2016, dans la mesure où les principes qu'il contient sont compatibles avec l'organisation, la taille, les moyens et la structure actionnariale de la société.

A titre de précision, Middlenext (<http://www.middlenext.com/>) est une association professionnelle française indépendante exclusivement représentative des valeurs moyennes cotées qui a notamment publié, en septembre 2016, un Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le tableau ci-dessous détaille l'avancement des réflexions de la société quant à l'application des principes du Code Middlenext :

la société estime être en conformité avec les recommandations du code Middlenext figurant dans le tableau sous la rubrique « Adoptée » ;

la société est en cours de réflexion sur les recommandations du code Middlenext sur lesquelles elle estime ne pas être en conformité à ce jour et qui figurent dans le tableau sous la rubrique « non adoptée » ci-dessous.

Recommandations du Code Middlenext	Adoptée	Non Adoptée
Le pouvoir de « surveillance »		
R1 : Déontologie des membres du conseil	x	
R2 : Conflit d'intérêts	x	
R3 : Composition du conseil – Présence de membres indépendants au sein du conseil		x
R4 : Information des membres du conseil	x	
R5 : Organisation des réunions du conseil et des comités	x	
R6 : Mise en place des comités		x
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	x	
R8 : Choix de chaque administrateur	x	
R9 : Durée des mandats des membres du conseil	x	
R10 : Rémunération de l'administrateur	x	
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	x	
R12 : Relation avec les actionnaires	x	
Le pouvoir exécutif		
R13 : Définition et transparence de la rémunération des mandataires dirigeants sociaux	x	
R14 : Préparation de la succession des « dirigeants »	x	
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social	Contrat suspendu	
R16 : Indemnités de départ		Non applicable
R17 : Régimes de retraite supplémentaires		Non applicable
R18 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	x	
R19 : Revue des points de vigilance	x	

9 Conditions d'accès aux Assemblées générales

Les articles 25 à 34 des statuts Titre V « Assemblées Générales » précise les conditions d'accès aux Assemblées générales.

Ces informations sont également rappelées dans l'avis préalable de convocation aux Assemblées générales publié au BALO et sur le site internet de la société www.groupeo2i.com.

Le Président du Conseil d'administration